

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise Sarl MNA

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					209		210		
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214		
			services *			217		218	59 047	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	
	Production immobilisée*							224		
	Subventions d'exploitation reçues							226		
	Autres produits							230	2	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	59 049	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)							234		
	Variation de stocks (marchandises)*							236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)							238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *							240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)						242	16 088	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont CFE et CVAE *					243		244	5 100
	Rémunérations du personnel*							250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)							252		
	Dotations aux amortissements*	(	dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI		255		)	254	2 794	
	Dotations aux provisions							256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259				262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		207					
Total des charges d'exploitation (II)								264	23 982	
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	35 067	
Produits financiers (III)			280	124			Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)								290		
Charges exceptionnelles (VI) {			dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347		300		
			dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			348				
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)								310	35 191	
B- RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2			312	35 191	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles*					322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)					324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)		986	ZFU -TE (44. octies A)		987			342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981	JEI (44. sexies A)		989					
ZRD (44 terdecies)		127	ZRR (44. quindecies)		138					
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991	Investissements et souscriptions outre-mer		344					
ZFANG (44 quaterdecies)		345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993					
BUD (44 soxdecies)		992					350			
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit						346		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)						655		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)						643		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)						645		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)						647		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)						648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)						641		
		Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)						990		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)						649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	35 191	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *					356		360		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :									
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col.1	Déficit col.2	370	35 191	372	

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Sarl MNA

SARL au capital de 7 774,90 euros

Siège social : 2 AV LOUIS SALLENAVE 64000 PAU

RCS n°385156468- RCS Pau

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL

Le 15 juin 2024, les associés de la société Sarl MNA se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 2 AV LOUIS SALLENAVE 64000 PAU à 14 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par ZEBROWSKI Stéphane

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

- Madame ZEBROWSKI BEATRICE, propriétaire de 254,00 parts, représentant 254 voix,
- Monsieur ZEBROWSKI Stéphane, propriétaire de 256,00 parts, représentant 256 voix,

Soit au total 2 associés présents, totalisant 510 Parts sur les 510 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- L'inventaire.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- L'annexe comptable

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2023.
- Affectation du résultat.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2023

L'assemblée générale approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 35 190,99 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 35 190,99 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 35 190,99 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au titre d'affectation pour 35 190,99 Euros;

L'affectation, de 35 190,99 Euros, sera répartie entre les associés de la manière suivante :

Madame ZEBROWSKI BEATRICE (254,00 parts) pour un montant de 17 526,49 Euros.

Monsieur ZEBROWSKI Stéphane (256,00 parts) pour un montant de 17 664,50 Euros.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 14 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

Fait à PAU,
Le 15/06/2024.

Signatures des associés :

Me ZEBROWSKI BEATRICE



Mr ZEBROWSKI Stéphane



Sarl MNA

SARL au capital de 7 774,90 euros

Siège social : 2 AV LOUIS SALLENAVE 64000 PAU

RCS n°385156468- RCS Pau

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE PROCES-VERBAL

Le 15 juin 2024, les associés de la société Sarl MNA se sont réunis en assemblée générale ordinaire à 2 AV LOUIS SALLENAVE 64000 PAU à 14 h 00, sur la convocation régulière qui leur a été faite.

L'assemblée est présidée par ZEBROWSKI Stéphane

La Présidence de l'assemblée constate que :

Sont présents :

- Madame ZEBROWSKI BEATRICE, propriétaire de 254,00 parts, représentant 254 voix,
- Monsieur ZEBROWSKI Stéphane, propriétaire de 256,00 parts, représentant 256 voix,

Soit au total 2 associés présents, totalisant 510 Parts sur les 510 composant le capital social.

La Présidence de l'assemblée déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut donc délibérer et prendre toute décision ordinaire.

Les documents ci-dessous ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et sont tenus à leur disposition au siège social. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Sont déposés sur le bureau à la disposition de l'assemblée :

- L'inventaire.
- Les comptes annuels (bilans et compte de résultat).
- L'annexe comptable

La Présidence de l'assemblée rappelle à l'assemblée l'**ORDRE DU JOUR** :

- Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2023.
- Affectation du résultat.

Puis lecture est donnée du rapport de la Gérance.

La discussion est ouverte.

Les comptes sont alors présentés et étudiés sans qu'aucune difficulté particulière ne se présente.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidence de l'assemblée ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Résolution N° 1 - Présentation des comptes, approbation des comptes et quitus de la Gérance de l'exercice clos au 31 décembre 2023

L'assemblée générale approuve ce dernier, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés par la Gérance et qui font apparaître pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 35 190,99 Euros.

L'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la Gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la Gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution N° 2 - Affectation du résultat

Compte tenu du bénéfice de 35 190,99 Euros de l'exercice formant un résultat affectable de 35 190,99 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Au titre d'affectation pour 35 190,99 Euros;

L'affectation, de 35 190,99 Euros, sera répartie entre les associés de la manière suivante :

Madame ZEBROWSKI BEATRICE (254,00 parts) pour un montant de 17 526,49 Euros.

Monsieur ZEBROWSKI Stéphane (256,00 parts) pour un montant de 17 664,50 Euros.

Cette Résolution est adoptée à l'unanimité. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée 14 h 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

Fait à PAU,
Le 15/06/2024.

Signatures des associés :

Me ZEBROWSKI BEATRICE



Mr ZEBROWSKI Stéphane



Certifié conforme
à l'original

Ana

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2024
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

N°15948*06

Désignation de l'entreprise		Sarl MNA		Adresse de l'entreprise		2 AV LOUIS SALLENAVE		64000 PAU		Néant ☐ *			
SIRET		3 8 5 1 5 6 4 6 8 0 0 0 1 4											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12							
								Exercice N clos le					
								3 1 1 2 2 0 2 3					
ACTIF								Brut		Amortissements-Provisions		Net	
								1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012								
		Autres *	014		016								
	Immobilisations corporelles *		028	256 155	030	254 094	2 061						
	Immobilisations financières * (1)		040	5 151	042		5 151						
	Total I (5)		044	261 306	048	254 094	7 212						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052								
		Marchandises *	060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070								
		Autres* (3)	072	373	074		373						
	Valeurs mobilières de placement		080		082								
	Disponibilités		084	69 623	086		69 623						
	Charges constatées d'avance *		092		094								
	Total II		096	69 996	098		69 996						
	Total général (I + II)		110	331 302	112	254 094	77 208						
PASSIF								Exercice N NET					
								1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				7 775						
	Ecart de réévaluation		124										
	Réserve légale		126				777						
	Réserves réglementées *		130										
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)	132										
	Report à nouveau		134				2 998						
	Résultat de l'exercice		136				35 191						
	Subventions d'investissement		137										
	Provisions réglementées		140										
Total I		142				46 741							
Provisions pour risques et charges		154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				6 000						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				547						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		172	169									
	Comptes courants d'associés		173				23 411						
	Autres dettes		175				508						
	Produits constatés d'avance		174										
	Total III		176				30 466						
Total général (I + II + III)		180				77 208							
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195						
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184						

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

018

Exercice N clos le

3	1	1	2	2	0	2	3
---	---	---	---	---	---	---	---

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.